

Table\_1625\_07.jpg

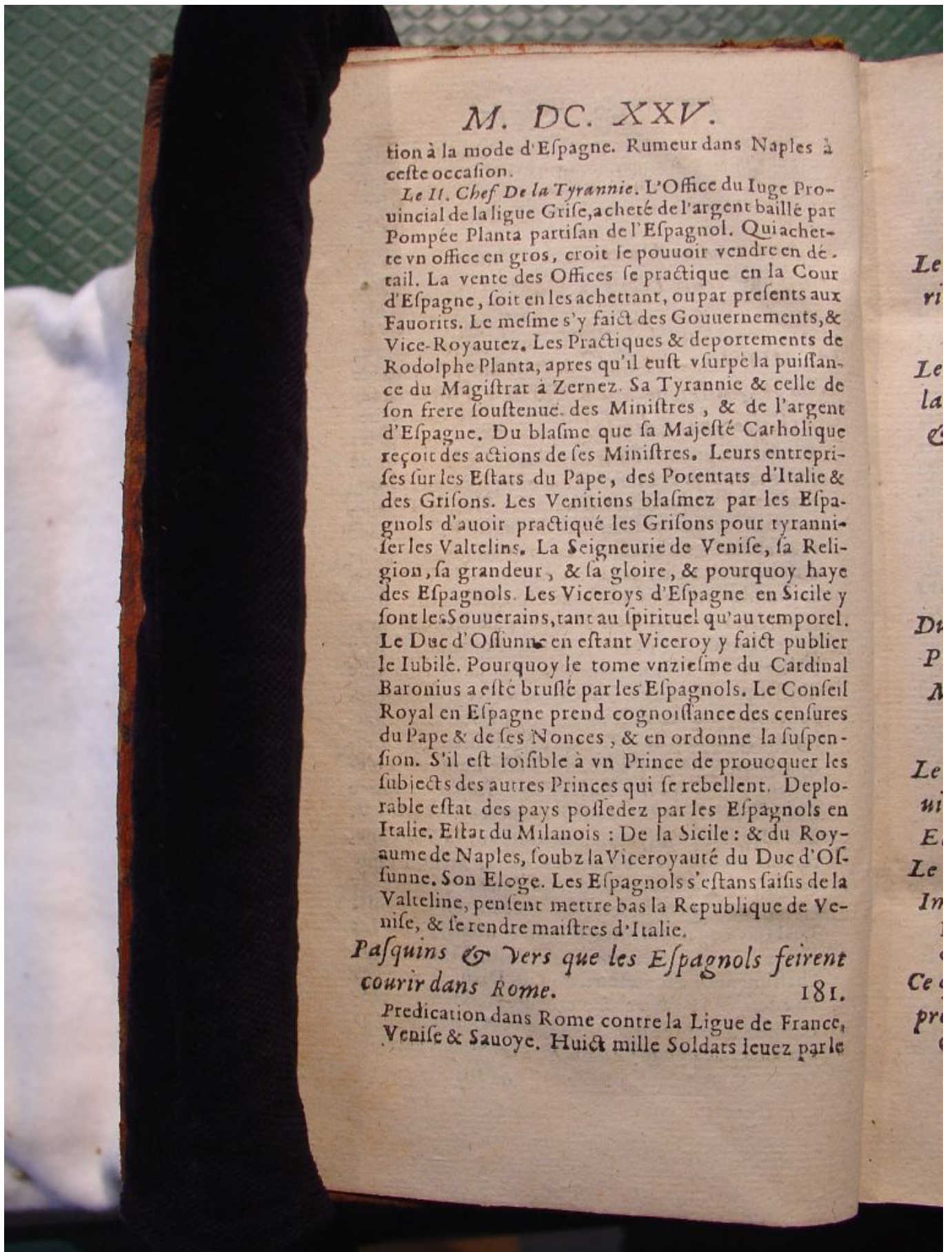
M. DC. XXV.

Couronne de France Trois raisons pour lesquelles les Ministres d'Espagne ont fait publier le Manifeste des Grisons. Les raisons pour excuser la Rebellion des Valtelins se reduisent en deux chefs, la Religion, & la Tyrannie

*Le 1. Chef de la Religion.* Les Grisons diuisez en la Religion, sçauoir, en Catholiques & Protestans. Leur Estat est souuerain & libre. Pourquoy les Ministres d'Espagne ont entrepris le passage de la Valteline. Les principaux des Grisons corrompus par l'or d'Espagne. Punition des Grisons partisans de l'Espagnol. Comment les Ministres d'Espagne ferment la diuision entre les Grisons. Au Gouvernement de l'Estat des Grisons, les Catholiques & les Protestans y sont admis sans aucune distinction de Religion. Les Protestans n'y ont point voulu opprimer les Catholiques. En l'Assemblée de Tosane, les traistres tant de l'une que de l'autre Religion furent chastiez. L'Euesque de Coire banny; avec Rodolphe Planta chef des Heretiques en la Valteline, & grand partisan de l'Espagnol. Intelligence tres-estroicte des Ministres d'Espagne, avec les principaux Heretiques de la Valteline. Pourquoy le Roy Philippes II Roy des Espagnes donna Arzilla ville d'Afrique, pleine de Chrestiens au Roy de Maroc, Prince Mahometan: & pourquoy l'Empereur Charles V. rendit la ville de Tunes à Muleassen Roy Mahometan, & ne voulut rendre Castelnouuo aux Venitiens, bien qu'il y fust obligé. Replique impie d'Anthoine de Leue audict Empereur Charles V. Les Ministres d'Espagne, en vsurpant la Valteline, feirent arborer les bannieres du S. Siege, pour couvrir leur vsurpation de quelque apparence de saincteté. Quels heretiques doiuent estre punis. Les Heretiques qui ont esté nais & nourris dans les sectes de leurs peres, meritent plustost secours que chastiment. La foy est vn don de Dieu, & non pas vn effect de la guerre. Les cruantez rendent les Heretiques plus obstinez. Les Guerres ciuiles des Pays bas aduenues pour y auoir voulu mettre l'Inqui-



Table\_1625\_08.jpg



M. DC. XXV.

tion à la mode d'Espagne. Rumeur dans Naples à ceste occasion.

*Le II. Chef De la Tyrannie.* L'Office du Iuge Provincial de la ligue Grise, acheté de l'argent baillé par Pompée Planta partisan de l'Espagnol. Qui achete vn office en gros, croit le pouuoir vendre en détail. La vente des Offices se pratique en la Cour d'Espagne, soit en les achetant, ou par presents aux Favorits. Le mesme s'y fait des Gouvernemens, & Vice-Royautez. Les Pratiques & deportemens de Rodolphe Planta, apres qu'il eust vsurpé la puissance du Magistrat à Zernez. Sa Tyrannie & celle de son frere soustenué des Ministres, & de l'argent d'Espagne. Du blasme que sa Majesté Catholique reçoit des actions de ses Ministres. Leurs entreprises sur les Estats du Pape, des Potentats d'Italie & des Grisons. Les Venitiens blasmez par les Espagnols d'auoir practiqué les Grisons pour tyranniser les Valtelins. La Seigneurie de Venise, sa Religion, sa grandeur, & sa gloire, & pourquoy haye des Espagnols. Les Viceroyz d'Espagne en Sicile y sont les Souuerains, tant au spirituel qu'au temporel. Le Duc d'Ossuna en estant Viceroy y fait publier le Iubilé. Pourquoy le tome vniesime du Cardinal Baronius a esté bruslé par les Espagnols. Le Conseil Royal en Espagne prend cognoissance des censures du Pape & de ses Nonces, & en ordonne la suspension. S'il est loisible à vn Prince de prouoquer les subjects des autres Princes qui se rebellent. Deplo-  
rable estat des pays possédez par les Espagnols en Italie. Estat du Milanois : De la Sicile : & du Royaume de Naples, soubz la Viceroyauté du Duc d'Ossuna. Son Eloge. Les Espagnols s'estans saisis de la Valteline, pensent mettre bas la Republique de Venise, & se rendre maistres d'Italie.

*Pasquins & Vers que les Espagnols feirent courir dans Rome.*

181.

Predication dans Rome contre la Ligue de France, Venise & Sauoye. Huiet mille Soldats leuez par le



Table\_1625\_09.jpg

M. DC. XXV.

Pape pour les fenir aux enuirons de Rome. Pour-  
quoy le Roy d'Espagne a vn grand credit dans le  
College des Cardinaux. Ialousie des Espagnols  
croyans que le Pape inclinoit d'amitié vers la Fran-  
ce.

*Le Pape nomme son neveu le Cardinal Barbe-  
rin, pour Venir Legat en France. 185.*

*Le subject de la Legation desagreable aux François.  
Lettres du Pape sur la Legation.*

*Les Ministres & Pedagogues Lutheriens de  
la basse Autriche, au dessus de l'Ens, bannis  
& chassez par Edit de l'Empereur. 199.*

*En Allemagne les subjects suiuent la Religion du  
Prince, exceptés terres de la Maison d'Autriche.  
Les deux Temples des Lutheriens à Prague donnez  
aux Carmes deschaulez, & aux Iesuites. Deffenses  
aux Lutheriens de Vienne d'aller au Fresche Luthe-  
rien à Hornals, ny de faire aucun exercice de la Re-  
ligion Lutherienne en leurs maisons.*

*Du contentement que l'Empereur donna aux  
Princes Lutheriens Allemans partisans de la  
Maison d'Autriche. 203.*

*En Allemagne, qui n'est pas affectionné à l'Espa-  
gnol n'est pas Catholique.*

*Le party d'Autriche, d'Espagne & de Ba-  
vieres, veut perdre entierement la Maison  
Electurale des Palatins. 204.*

*Le different de Piombin terminé en la Cour  
Imperiale. 204.*

*Dessein des Imperiaux de porter la guerre en Fran-  
ce.*

*Ce qui s'est passé au Languedoc, durant les trois  
premiers mois de ceste année. 206.*

*Conference du Duc de Rohan, & du Sieur de Sou-*



Table\_1625\_10.jpg

M. DC. XXV.

bize freres, en la ville de Cattres. Le Duc de Rohan enuoye la Duchesse sa femme, pour practiquer les villes du Languedoc à se reuolter contre le Roy. Vigilance du President Caminade. Le Marquis de Ragny enuoyé au Languedoc, avec trois Regiments. Plusieurs Officiers & Bourgeois des villes tenuës par les Reformez ne veulent entendre au soufleuement du Duc de Rohan.

*Arrest du Parlement de Tholose, contre les Sieurs de Lusignan, Marual & Rapin, qui s'estoient allez loger dans Montauban. 209.*

Ce que dit le Sieur d'Oliue Aduocat du Roy, en la Senelchaussée de Tholose, à l'entherinement de la Declaration du Roy, contre le Sieur de Soubize. De la Clemence du Roy enuers luy: de ses submissions, ses protestations, son inconstance, sa legereté, son ferment, sa fuite: ressent pour la seconde fois la Clemence du Roy: sa troisieme Rebellion.

*Le Manifeste du Sieur de Soubize, ou Discours sur la prise de ses armes en l'an 1625. avec les Responces. 219.*

Les Huguenots factieux crient qu'il faut faire la guerre à l'Espagnol, & cependant ils surprennent les vaisseaux du Roy, au port de Blauet. Tiltres que se donne le Sieur de Soubize. Plaisante equiuoque du Fort de Blauet, au Port de Blauet. Entreprise des Rebelles Reformez, sur Aiguemortes, Montelimar, & Blauet. Ingratitude & mescognoissance des Rebelles Reformez. Le Duc de Rohan, & le sieur de Soubize, depuis le decez de Henry le Grand, ont esté de tous les partys des Mescontents, contre le Roy. La vraye extirpation des Heresies ne se faiët que par le glaive de Dieu, & la doctrine des Prelats. Les Catholiques ne desirent point la mort des Pretendus Reformez, mais leur conuersion. Il ne faut parler & iuger des Roys, qu'avec reuerence & estonnement. Les vertus des Roys sont réglées, par les interests, & par les loix de leurs Estats. Ce quo



Table\_1625\_11.jpg

## M. DC. XXV.

ils doiuent faire par raison d'Etat. Bien que les Roys  
 facent voir des changemens aux cours des affaires,  
 les subjects ne doiuent pas douter que la cause n'en  
 soit iuste, encor qu'elle leur soit incogneue. Que  
 c'est qu'estre Roy tres-juste. Les Roys sont obligez  
 de preferer les loix de l'Etat à toutes leurs promes-  
 ses particulieres. Les peuples ne doiuent exiger des  
 promesses de leurs Roys, qui puissent blesser leur au-  
 thorité. Tous Traictez entre Souuerains de cōtraire  
 Religion, doiuent estre accomplis de bonne foy. S.  
 Gregoire a gardé de bonne foy, ce qu'il a promis aux  
 heretiques. Punitiō Diuine des Souuerains qui n'ont  
 pas gardé la foy promise à des Souuerains Infidelles.  
 La promesse entre vn Roy & ses subjects, differe de  
 celle qui se fait entre Souuerains. Le Roy deuoit re-  
 donner en garde Saumur au sieur du Plessis, au cas  
 qu'il n'eust point de guerre contre les Rebelles Ref.

*De la Conference de Renier entre le Connestable  
 de Luynes & le Duc de Rohan.* 259.

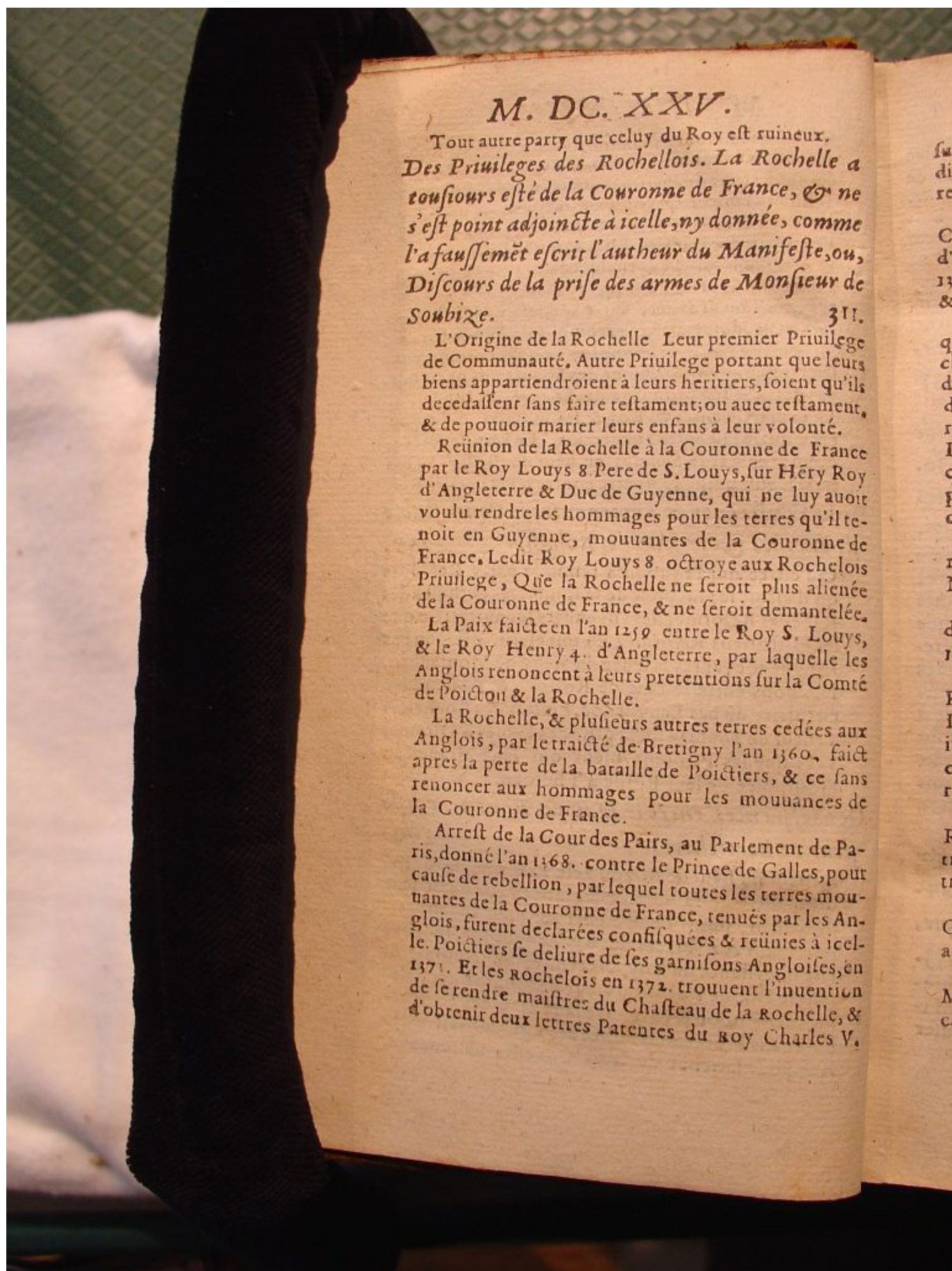
Qu'est-ce qui a tousiours remis le party Ref. lors  
 qu'il estoit le plus prest de sa ruine. Des perfidies des  
 Rebelles Reformez, les vns enuers les autres: Ce que  
 les Historiens Reformez en ont escrit. Etat du bas  
 Languedoc, apres la leuée du Siege de Montauban.  
 Diuisions entre le Duc de Rohan, & l'Assemblée  
 circulaire du bas Languedoc. Lettres des Rochelois  
 au sieur de Soubize sur la prise des Sables d'Olonne.  
 Vers que les Penitens Bleus ont faict grauer au  
 Frontispice de leur Eglise à Tholoze.

*Des deffiances entre le Duc de Rohan, & le  
 sieur de Berticheres.* 272.

Dessein du sieur de Brizon zelé Reformé, de se ren-  
 dre maistre de Nismes, & des moyés que tint le Duc  
 de Rohan, pour l'empescher, & pour le faire ar-  
 rester à Vzez Places du bas Languedoc reduites  
 en l'obeyssance du Roy. Necessitez qui contraigni-  
 rent le Duc de Rohan au Siege de Montpellier a de-  
 mander Pardon & Paix. De la faction des Cathari-  
 nots dans Mōtpellier. Police des Eglises pretenduës  
 Ref, pour la tenuë de leurs Conciles nationnaux.

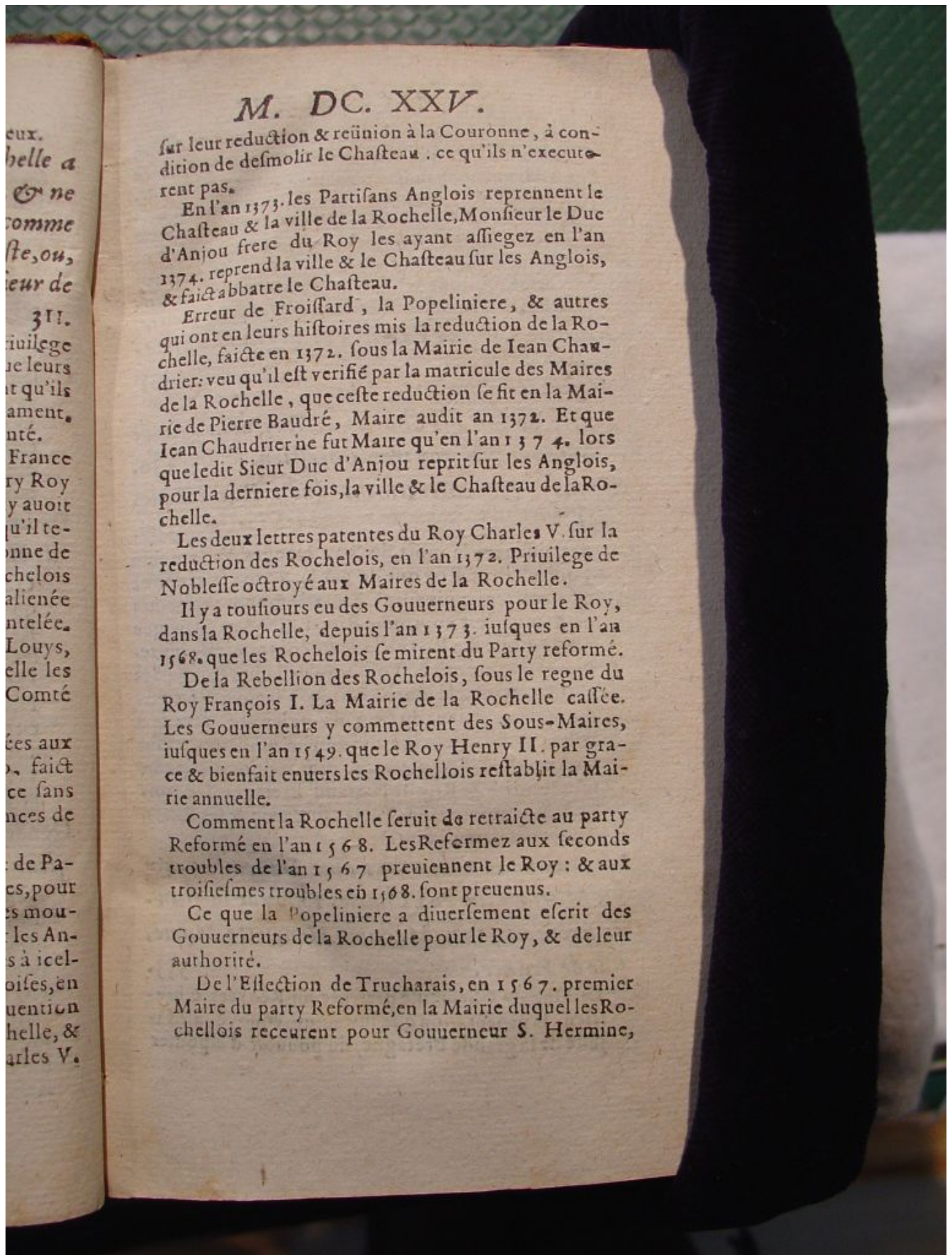


Table\_1625\_12.jpg





Table\_1625\_13.jpg



M. DC. XXV.

sur leur reduction & reünion à la Couronne, à condition de desmolir le Chasteau . ce qu'ils n'executerent pas.

En l'an 1373. les Partisans Anglois reprennent le Chasteau & la ville de la Rochelle, Monsieur le Duc d'Anjou frere du Roy les ayant assiegez en l'an 1374. reprend la ville & le Chasteau sur les Anglois, & fait abbatre le Chasteau.

Erreur de Froissard, la Popeliniere, & autres qui ont en leurs histoires mis la reduction de la Rochelle, faite en 1372. sous la Mairie de Iean Chaudrier: veu qu'il est verifié par la matricule des Maires de la Rochelle, que ceste reduction se fit en la Mairie de Pierre Baudré, Maire audit an 1372. Et que Iean Chaudrier ne fut Maire qu'en l'an 1374. lors que ledit Sieur Duc d'Anjou reprit sur les Anglois, pour la derniere fois, la ville & le Chasteau de la Rochelle.

Les deux lettres patentes du Roy Charles V. sur la reduction des Rochelois, en l'an 1372. Priuilege de Noblesse octroyé aux Maires de la Rochelle.

Il y a tousiours eu des Gouverneurs pour le Roy, dans la Rochelle, depuis l'an 1373. iusques en l'an 1568. que les Rochelois se mirent du Party reformé.

De la Rebellion des Rochelois, sous le regne du Roy François I. La Mairie de la Rochelle cassée. Les Gouverneurs y commettent des Sous-Maires, iusques en l'an 1549. que le Roy Henry II. par grace & bienfait enuers les Rochellois reestablit la Mairie annuelle.

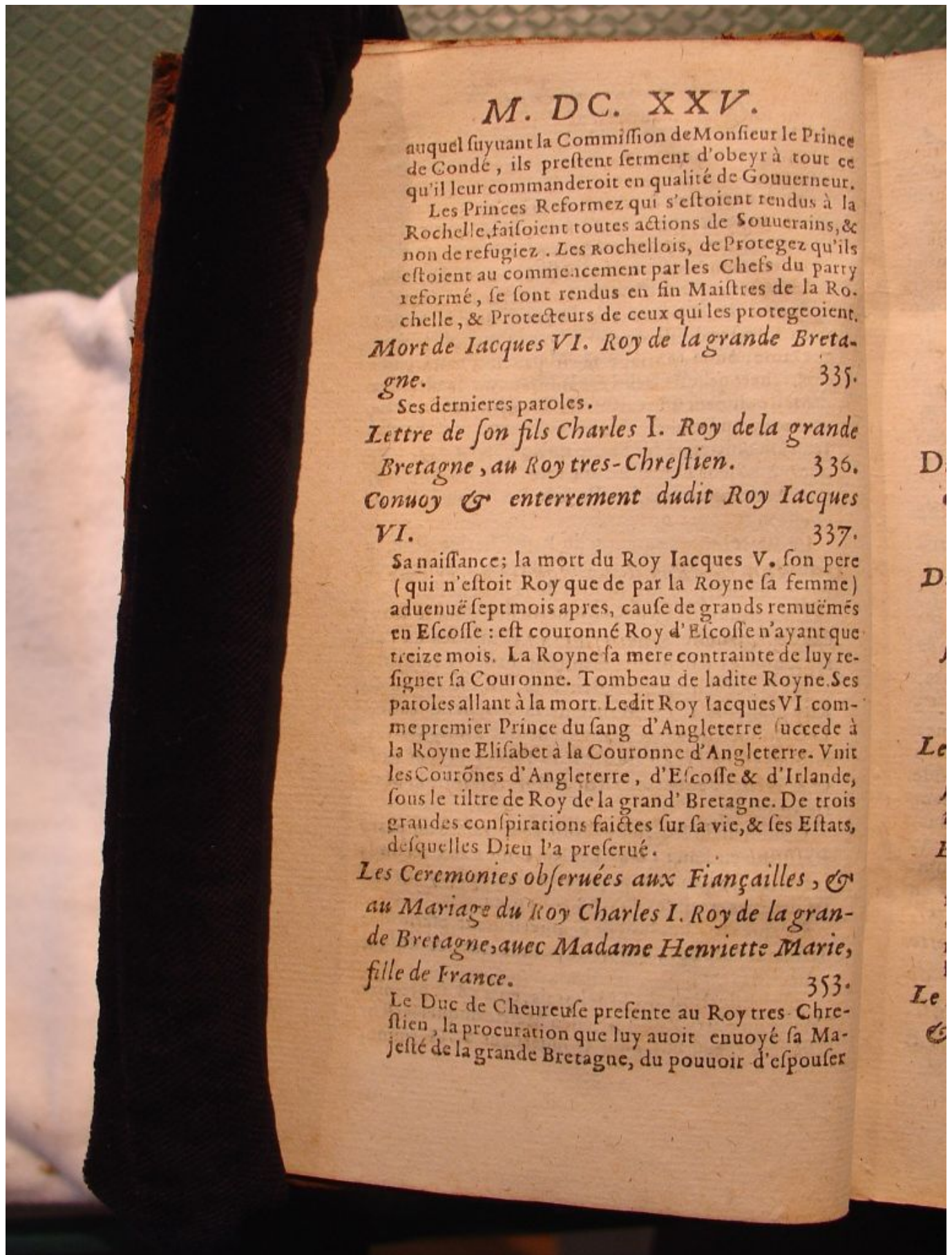
Comment la Rochelle seruit de retraicte au party Reformé en l'an 1568. Les Reformez aux seconds troubles de l'an 1567. preuiennent le Roy: & aux troisiemes troubles en 1568. sont preuenus.

Ce que la Popeliniere a diuersement escrit des Gouverneurs de la Rochelle pour le Roy, & de leur autorité.

De l'Eslection de Trucharais, en 1567. premier Maire du party Reformé, en la Mairie duquel les Rochellois receurent pour Gouverneur S. Hermine,



Table\_1625\_14.jpg





Table\_1625\_15.jpg

M. DC. XXV.

en son nom, laquelle leuë, fut inserée au bout du Contract. Les fiançailles faictes selon les ceremonies de l'Eglise Catholique par le Cardinal de la Rochefoucault, le 8. May. Le 11. Jour du Mariage, M. le Cheualier de Vendosme représentant le grand Maistre, va prendre ledit Duc, & les Ambassadeurs extraordinaires du Roy de la grand' Bretagne, pour les conduire en l'Archeuesché de Paris, où le Roy, les Roynes, & la Cour se rendent sur les cinq heures de releuée. L'ordre tenu en allant de l'Archeuesché au Theatre dressé deuant le grand Portail de Nostre Dame, où le Mariage se fit par le Cardinal de la Rochefoucault. Les ceremonies qui se firent à la Messe. L'ordre du retour à l'Archeuesché. Resiouisances publiques.

*Du festin Royal fait en la Sale de l'Archeuesché.* 362.

Les honneurs qui se firent à la presentation de la seruiette.

*Du Manteau Royal des Roynes de France, de celles des Filles de France, des Princesses du sang, & des Duchesses.* 363.

Pretention des Princesses du Sang, de porter vn bord d'vne seule fleur de Lys, au bord de leur manteau Ducal.

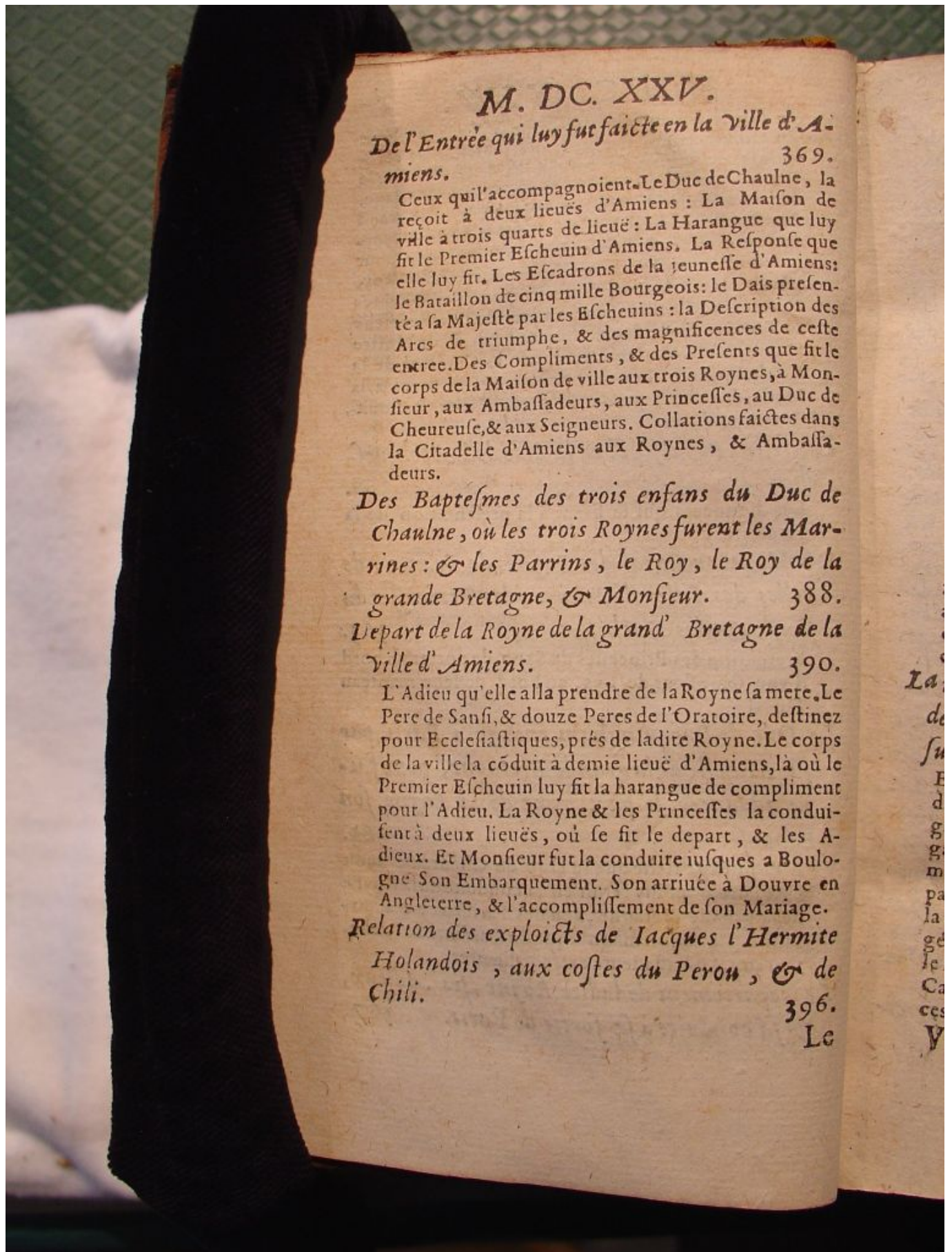
*Le Duc de Bucquingham enuoyé à Paris par sa Majesté de la grande Bretagne, pour faire aduancer le partement de la Royne son Espouse.* 365.

L'Esquipage riche que le Duc de Cheureuse auoit fait faire, pour luy seruir en la conduite de la Royne de la grande Bretagne, veu des Parisiens par admiration. Collation magnifique du Cardinal de Richelieu aux Ambassadeurs extraordinaires.

*Le Departement de ladite Royne, ses Adieux, & sa conduite à sa sortie de Paris.* 367.



Table\_1625\_16.jpg



M. DC. XXV.

*De l'Entrée qui luy fut faicte en la ville d'Amiens.* 369.

Ceux qui l'accompagnoient. Le Duc de Chaulne, la reçoit à deux lieuës d'Amiens : La Maison de ville à trois quarts de lieuë : La Harangue que luy fit le Premier Escheuin d'Amiens. La Responce que elle luy fit. Les Escadrons de la jeunesse d'Amiens: le Bataillon de cinq mille Bourgeois: le Dais présentée à sa Majesté par les Escheuins : la Description des Arcs de triumphe, & des magnificences de ceste entrée. Des Compliments, & des Presents que fit le corps de la Maison de ville aux trois Roynes, à Monsieur, aux Ambassadeurs, aux Princesses, au Duc de Cheureuse, & aux Seigneurs. Collations faictes dans la Citadelle d'Amiens aux Roynes, & Ambassadeurs.

*Des Baptesmes des trois enfans du Duc de Chaulne, où les trois Roynes furent les Marrines: & les Parrins, le Roy, le Roy de la grande Bretagne, & Monsieur.* 388.

*Depart de la Royne de la grand' Bretagne de la ville d'Amiens.* 390.

L'Adieu qu'elle alla prendre de la Royne sa mere. Le Pere de Sansi, & douze Peres de l'Oratoire, destinez pour Ecclesiastiques, près de ladite Royne. Le corps de la ville la cõduit à demie lieuë d'Amiens, là où le Premier Escheuin luy fit la harangue de compliment pour l'Adieu. La Royne & les Princesses la conduisent à deux lieuës, où se fit le depart, & les Adieux. Et Monsieur fut la conduire iusques a Boulogne Son Embarquement. Son arriüee à Douvre en Angleterre, & l'accomplissement de son Mariage.

*Relation des exploicts de Jacques l'Hermite Holandois, aux costes du Perou, & de Chili.* 396.

Le



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**